

LE JARDIN D'ARENBERG, DIT PARC D'EGMONT, A BRUXELLES

Xavier Duquenne

1. Introduction

Le parc d'Egmont, ancien jardin d'Arenberg, situé à Bruxelles, en intérieur d'îlot, entre le boulevard de Waterloo et les rues aux Laines et du Grand-Cerf, constitue un havre hors de la trépidation urbaine. Il date de 1902 mais forme la dernière étape d'une histoire glorieuse, qu'il convient aussi d'évoquer.

Le siège bruxellois des comtes d'Egmont, composé de deux hôtels, le « petit », rue aux Laines, et le « grand », contigu, dominant le haut de la place du Petit Sablon, fut cédé respectivement en 1738 et 1752 au duc Léopold-Philippe d'Arenberg, dont les successeurs allaient le conserver jusqu'en 1918.

Le site, privilégié, sur le haut de la ville, contre le rempart, et proche de la cour (à la future place Royale) était rehaussé de résidences vénérables à grands jardins, y compris le couvent des carmes, contigu au grand hôtel d'Egmont du côté de la rue de Namur. L'ensemble des hôtels d'Egmont datait du XVI^e siècle et il en subsiste la façade principale, au fond de la cour d'entrée, en style de la Renaissance italienne.

Vers 1760, le duc d'Arenberg en fit reconstruire par l'architecte Servandoni, venu de Paris, une importante partie, dont l'aile gauche (vue de la façade) sur la cour. L'aile opposée du grand hôtel fut construite à partir de 1836 dans le style de la façade, en même temps que le côté à trois ailes du côté du jardin fut remaniée, le tout par l'architecte Suys. L'aile gauche sur la cour ayant été incendiée en 1892, fut reconstruite en imitation de celle d'en face (mais avec une avancée sur trois travées du rez-de-chaussée, supprimée vers 1967). Sur la lancée de ces travaux, la rue aux Laines fut élargie par la démolition du petit hôtel d'Egmont, frappé par le même incendie, ainsi que du long mur de son jardin qui atteignait presque la rue du Grand-Cerf ; le duc d'Arenberg construisit vers 1903 sur le nouvel alignement vingt-sept maisons bourgeoises pour la location.

La maison d'Arenberg est une branche cadette de la famille princière de Ligne, mais elle la surpassa en lustre et en possessions, qui en firent une dynastie régnante.

Jean de Ligne, baron de Barbançon, gouverneur de cinq provinces des Pays-Bas du Nord, épousa en 1547 Marguerite de la Marck, comtesse d'Arenberg (dans l'Eifel), dont il releva les biens, tout en reprenant les armoiries et le nom d'Arenberg ; le prénom – Engelbert – de la famille alliée fut aussi parfois repris.

Leur fils, Charles, comte princier d'Arenberg, diplomate et militaire, obtint en 1576 l'érection d'Arenberg en principauté régnante. Il s'allia en 1587 à Anne de Croÿ, ce qui lui apporta la principauté de Chimay et le duché d'Aarschot, comprenant les régions d'Aarschot et d'Heverlee. En 1606, il acheta au roi de France la seigneurie d'Enghien et environs.

Et c'est à son château d'Enghien que son fils, Philippe, conseiller d'Etat, entreprit vers 1630 de créer un parc grandiose.

Le fils de ce dernier, Philippe-François, général des armées aux Pays-Bas, fut promu duc d'Arenberg en 1644.

Des alliances, des fonctions et des acquisitions subséquentes ne firent qu'augmenter encore l'importance de la maison d'Arenberg, dont les biens

seigneuriaux, immenses, se répartissaient principalement en Allemagne, en Belgique et en France.

Ainsi, le quatrième duc d'Arenberg, Léopold-Philippe, feld-maréchal et conseiller d'Etat, acquit-il le futur palais d'Egmont à Bruxelles, en 1738 et 1752.

La lignée se poursuivit, et c'est Engelbert-Marie, neuvième duc d'Arenberg (1872-1949), qui avait épousé en 1897 la princesse Hedwige de Ligne, qui fut séparé de ses biens en Belgique. Alors qu'il appartenait à une famille en fait internationale depuis des siècles, il s'était attaché à l'Allemagne et était entré à 19 ans dans l'armée de ce pays, où il finit par résider le plus souvent. En 1910, l'empereur d'Allemagne l'avait nommé major de cuirassiers, de sorte que le duc passa la guerre de 1914-1918 dans l'armée ennemie. En exécution de l'une des dispositions excessives du traité de Versailles (1919), l'Etat belge intenta dès lors contre lui une procédure de confiscation, mais en attendant, dès 1918, le duc vendit sa propriété bruxelloise à la Ville de Bruxelles ¹.

2. Les jardins anciens

Au moins depuis la création de leur magnifique parc d'Enghien vers 1630, les ducs d'Arenberg montrèrent le plus souvent un grand intérêt pour les jardins, l'horticulture et la botanique, ce qui s'observa entre autres à Bruxelles.

Ainsi, en 1771, le duc Charles entreprit-il un voyage en Angleterre avec le baron de Poederlé, dendrologue réputé, pour y visiter des parcs du nouveau style et y rechercher des arbres et plantes exotiques liés à ce genre, et dès son retour il créa dans son parc d'Heverlee un jardin anglais de sa propre invention, un des premiers du genre dans le pays, tandis que, quelques années plus tard, sa pépinière d'Enghien finit par réunir l'assortiment le plus complet du pays en arbres tant indigènes qu'exotiques ².

Son fils, Louis-Engelbert, bien qu'aveuglé par un accident de chasse en 1775, partageait la même passion et se constitua, principalement à Enghien, une impressionnante collection de plantes, surtout exotiques. Il dota le jardin de son hôtel bruxellois, on le verra, d'une orangerie et d'une serre en 1781, et ensuite il y fit venir quantité d'arbres et arbrisseaux exotiques de Londres. De son temps, en 1817, un groupe britannique d'amateurs d'arbres vint visiter le jardin de Bruxelles et s'émerveilla de ses arbres rares et parfois très anciens, ainsi que de plantes recherchées ³.

Le duc suivant, Prosper (1785-1861), développa encore les collections botaniques du parc d'Enghien, au point d'en faire une industrie réputée, et à Bruxelles, il disposait d'une serre à orchidées, d'une serre chaude et d'une serre tempérée, ensemble qu'il perfectionna en 1850 par un chauffage à eau ⁴.

Un fils de ce duc, le prince Charles d'Arenberg, expérimentait à Bruxelles l'acclimatation de conifères étrangers vers 1880 ... ⁵.

Voyons à présent de plus près le jardin de l'hôtel à Bruxelles, en commençant, pour mémoire, par les antécédents. On se limitera ici principalement aux jardins occupant le site actuel (donc sans faire mention des jardins anciennement situés entre l'hôtel et le rempart ou futur boulevard).

L'évolution du site peut être suivie depuis 1567 au moyen des plans de Bruxelles, tout en sachant que ces plans, surtout avant le XIX^e siècle, peuvent comporter des approximations.

Le plan de Bruxelles publié par Guicciardini en 1567 (*fig. 1*) donne déjà une vue assez claire du site, on n'y trouve aucun jardin de plaisance – mais il y a sans doute, derrière chacun des deux hôtels, un jardinet –, tout le reste de la propriété est divisé en champs quelque peu arborés.

Le plan suivant, publié par Braun et Hogenberg en 1572 (*fig. 2*), montre un grand changement : le petit hôtel dispose, le long de la rue aux Laines, d'un long jardin compartimenté selon le parti de l'époque, tandis que l'essentiel du reste, c'est-à-dire du site du parc actuel, est partagé en deux champs longés d'arbres.

Au plan de Bruxelles publié en 1640 par Martin de Tilly (*fig. 3*), l'espace réservé au jardin de plaisance est, tout normalement pour l'époque, très restreint. Derrière le petit hôtel d'Egmont, on aperçoit un espace libre rectangulaire avec quelques arbres non ordonnés et au-delà, vers le rempart, un jardin clos (non détaillé) ; le reste, soit environ les deux tiers, vers la rue du Grand-Cerf, est couvert d'un bois.

La vue gravée du couvent des carmes, qui jouxte le grand hôtel d'Egmont vers la rue de Namur, gravure publiée par Sanderus en 1663 et retouchée ensuite (*fig. 4*), montre pour le site du jardin actuel, le début près de l'hôtel : deux parterres initiaux à broderies mouvementées de part et d'autre d'une allée axiale, avec quelques ifs taillés en obélisque et un cabinet de verdure.

Quatre plans de Bruxelles permettent de se faire une idée des jardins d'Arenberg au XVIII^e siècle.

Le plan édité par Fricx en 1711 (*fig. 5*) indique que le bois représenté en 1640 a été réduit et précédé d'une drève transversale ; le jardin du grand hôtel, rectangle s'étendant depuis l'arrière de celui-ci jusqu'à hauteur de la drève susdite, est subdivisé en quatre carrés avec deux ronds-points à arbre unique dans l'axe ; le reste, au fond vers la rue du Grand-Cerf, est compartimenté en échiquier et paraît être un potager-verger.

Au grand plan figuratif manuscrit des environs de 1755 (aux Archives de la Ville de Bruxelles) (*fig. 6*), les jardins des deux hôtels paraissent réunis et forment un grand quadrilatère longeant l'extrémité des trois ailes latérales de l'ancien complexe d'Egmont, entre la rue aux Laines et le rempart, et s'arrêtant bien avant la rue du Grand-Cerf ; l'espace de fond, près de cette rue, n'est pas détaillé, affecté sans doute à des fins utilitaires. Ce jardin, d'aspect archaïque, présente une distribution régulière orthogonale en quatre rangées de trois rectangles se réduisant vers le fond ; trois des croisements de chemins sont marqués par un bassin entouré d'un décor d'arbustes taillés et de haies. En fait, le jardin est coupé en deux par un mur longitudinal avec passage médian, la partie longeant la rue aux Laines dépendant de l'ancien petit hôtel d'Egmont ; cette partie est d'ailleurs située en contrebas d'environ 4 mètres. L'ensemble paraît combiner le jardin de plaisance avec une fonction horticole ou potagère.

Le grand plan manuscrit de Lefebvre d'Archambault, des environs de 1773 (aux Archives de la Ville de Bruxelles) (*fig. 7*), et, à titre secondaire, le plan gravé de Dupuis, de 1777 (*fig. 8*), montrent des modifications, surtout pour le jardin du petit hôtel : ici, le compartimentage, suranné, a fait place, dans l'axe, à un long parterre à broderies mouvementées sur gazon, entouré aux côtés et au fond de tilleuls, disposés en berceau⁶, l'arrière entièrement occupé par un bosquet. Quant au jardin du grand hôtel, parallèle, un peu plus grand, il présente une ordonnance également symétrique, de part et d'autre d'une allée axiale, soit deux longs parterres compartimentés, voués probablement à des collections horticoles et ponctués de quelques arbres, et, au-delà d'un chemin transversal, deux petits massifs carrés à salons de verdure ; le croisement est marqué d'un rond-point, probablement à fontaine. Au-delà, c'est un grand carré compartimenté en échiquier, un potager-verger.

Le plan gravé de Bruxelles par Jacowick, de 1812 (*fig. 9*), n'indique que des changements de détail, sauf qu'au grand hôtel, le potager-verger final est précédé transversalement, de part et d'autre de l'allée axiale, par deux bâtiments oblongs,

qui correspondent à l'orangerie actuelle et à une serre – construites, on le verra, en 1781. La partie finale du jardin est occupée, de chaque côté du chemin axial, par un jardin potager entouré (d'après le plan suivant) d'arbres sans doute fruitiers.

Au plan gravé de Bruxelles par Craan, arrêté en 1835 (*fig. 10*), les deux premiers compartiments ont été transformés en jardinets à parterres réguliers mais différents, l'un centré sur le grand noyer, l'autre sur ce qui devait être un cèdre (voir plus loin pour ces deux arbres); il n'est pas exclu que cette transformation fût due à Joseph Clemens Weyhe (fils du grand architecte paysagiste de Düsseldorf qui allait travailler pour le duc à Heverlee, Enghien et Mickeln), car d'après Laloire, il fit un projet pour le jardin de l'hôtel en 1828⁷.

Le plan cadastral gravé de Popp, de 1866 (*fig. 11*), ne montre aucun changement notable.

Le plan de Bruxelles édité par l'Institut Cartographique Militaire en 1893 (*fig. 12*) fait état d'un nouveau bouleversement. Les deux parties sont toujours séparées par un mur, celle sur la rue aux Laines est encore inchangée. Par contre, celle de l'ancien grand hôtel d'Egmont apparaît très différente de l'état antérieur : le parti est mixte, mêlant le genre régulier à l'irrégulier. La cour latérale du palais, agrémentée d'une pelouse rectangulaire rehaussée, au milieu, d'une corbeille fleurie, débouche sur une composition en trois parties séparées par des chemins transversaux et qui se suivent en se réduisant. La première et la dernière sont formées sur un plan à courbes (présentées erronément, on va le voir, comme symétriques), tandis que la partie médiane, précédée par l'orangerie et la serre puis un chemin transversal, forme un carré coupé par un chemin axial.

Ce plan réapparaît de façon beaucoup plus précise dans le relevé manuscrit du site en 1900 (*fig. 13*), à la veille du dernier remaniement : les première et (au fond) dernière parties sont conçues en style irrégulier, avec une petite pièce d'eau au milieu de la première, tandis que la partie médiane, distribuée de façon géométrique simple, est consacrée à un jardin potager (vraisemblablement très raffiné)⁸.

3. Origine et sort du jardin actuel, de 1902

D'après l'ouvrage de Laloire publié en 1952, le parc actuel fut créé à la fin de 1901 et en 1902, tandis que la partie en contrebas longeant la rue aux Laines fut affectée au nouvel alignement de maisons et à leurs jardinets.

Comme auteur du jardin, Laloire indiquait le nom de Galoppin. Etant archiviste et historien du duc d'Arenberg, il ne pouvait que dire vrai, mais il ne donnait pas de source et, de plus, il y avait à l'époque deux architectes paysagistes de ce nom : Jean Joseph Antoine, plutôt obscur, et Edmond, assez connu. Et c'est, tout normalement, ce dernier dont il s'agit, d'après sa notice biographique publiée en 1911 et selon laquelle il travailla pour le duc d'Arenberg à Bruxelles.

Edmond Galoppin, né en 1851 à Etterbeek, mort en 1919 à Melsbroek, fut formé à l'Ecole d'Horticulture de l'Etat à Vilvorde, où il bénéficia de l'enseignement du grand architecte paysagiste Ludwig Fuchs. Celui-ci le prit ensuite, à 18 ans, comme collaborateur, puis principal assistant, pendant plus de 25 ans. Galoppin devint après cela chef des plantations de la commune de Schaerbeek, qui lui confia la création de son parc public, dit parc Josaphat, commencé en 1902, et qui est son œuvre la plus connue. Il travailla à de nombreux jardins et parcs privés dans tout le pays, entre autres, vers 1890, le parc de la demeure de Charles Claes à Gaasbeek et les parcs des châteaux de Hubert van Willigen à Schulen et de

Fernand de Donnea à Veulen. Comme son maître Fuchs, mais sans atteindre sa notoriété, Galoppin a pratiqué essentiellement le style irrégulier ou paysager⁹.

Hormis la partie en contrebas, longeant la rue aux Laines, qui fut consacrée vers 1902 à l'élargissement de cette rue et à la construction de maisons avec jardinets, Galoppin remania l'ensemble du parc, y compris la pelouse carrée devant la façade de ce côté.

Cette rénovation s'inscrivait dans celle, beaucoup plus large, d'une grande partie de la propriété, puisqu'elle était accompagnée de la reconstruction, somptueuse, de l'aile antérieure du palais de ce côté et de la construction de vingt-six maisons entre le nouveau jardin et la rue aux Laines. Mais paradoxalement, cette ample valorisation alla de pair avec un changement de perspective du duc, qui devint manifeste en 1905, lorsqu'il fit savoir à son administration qu'il pensait se défaire de son palais de Bruxelles, que, attiré par l'Allemagne, il occupait peu et qui représentait une lourde charge.

Et à la fin de la guerre, en 1918, peu avant l'armistice, devant le risque d'une confiscation, plutôt que d'accepter une offre élevée d'un consortium qui comptait y réaliser une opération entraînant la destruction de l'ensemble de la propriété, il vendit celle-ci à la Ville – palais, jardin et constructions environnantes –, avec obligation de sauvegarder le palais et son parc¹⁰.

Après avoir caressé l'idée d'y attirer le siège de la Société des Nations, la Ville installa au palais d'Arenberg, appelé désormais palais d'Egmont, une partie de ses services et donna le reste en location, tandis qu'elle confia le jardin, devenu parc d'Egmont – « jardin d'Arenberg » eût mieux convenu –, à la garde de son inspecteur des plantations, l'excellent architecte de jardin Jules Buysens ; le jardin fut ouvert au public en 1920¹¹.

En 1964, l'Etat acheta le palais, très dégradé, afin d'en faire le siège de prestige du Ministère des Affaires étrangères. L'édifice fut dès lors restauré et en partie réaménagé, mais fut séparé brutalement du jardin en 1967 par une clôture, empiétant sur la pelouse du jardin et supprimant la courbe transversale du chemin périphérique de ce côté. Cette clôture a été remplacée par une grille classique provenant du domaine royal de Laeken¹².

Quant au principal du jardin, la Ville pensa le livrer à une vaste opération immobilière comprenant le remplacement du remarquable ensemble des vingt-six maisons de la rue aux Laines, ce que prévoyait encore en 1971 un second projet. L'opposition de défenseurs du patrimoine culturel réduisit le projet à la construction de la tour de l'hôtel Hilton, sur le boulevard, mais la Ville persista en vendant en 1974 la plupart des maisons à une société immobilière en vue de leur remplacement par des immeubles d'appartements. Le Conseil d'Etat annula le permis de bâtir et finalement, les maisons furent rachetées en 1980 par la Régie de l'Agglomération de Bruxelles (préfiguration de la Région), qui en assura la réhabilitation. Ce fut une des premières grandes victoires de la résistance urbaine à des dizaines d'années d'autodestruction programmées par la Ville – laquelle a, depuis 1995, heureusement inversé cette politique¹³.

Entre-temps, le jardin, échappant aux menaces, fut classé par arrêté royal du 20 juillet 1972. Comme l'ensemble des parcs de la Ville, il fut mal entretenu, mais finalement, en 2001, à l'initiative et sous l'égide de l'a.s.b.l. Quartier des Arts, il fut remis en bon état grâce à des subventions de la société Suez ainsi que du bureau d'architecture Michel Jaspers et du groupe Fortis, en concertation avec la Ville de Bruxelles et la Commission Royale des Monuments et des Sites¹⁴.

4. Examen du parc

Le parc mesure, en longueur, sans le parterre du palais, environ 185 mètres en longueur (155 depuis la grille séparatrice du palais), et en largeur, 75 mètres, du moins en moyenne, car la largeur se réduit progressivement, mais quasi insensiblement, vers le fond.

C'est donc plutôt un très grand jardin, d'autant plus que la grille séparatrice du palais en a réduit la superficie à environ 1 hectare.

Cette étendue relativement restreinte – première contrainte – a empêché d'établir, comme de coutume, des parties bien distinctes. D'autre part, le parc, jardin urbain, en intérieur d'îlot, est entouré de bâtiments, ce qui – seconde contrainte – a empêché des échappées, également coutumières, vers l'extérieur, sauf la vue, harmonieuse, du palais.

Il est probable qu'avant 1902, le terrain était relativement plat, ce qui a été corrigé, à la façon anglaise, par une montée modérée vers le fond ainsi que par des ondulations ; celles-ci, en creusant quelque peu vers l'axe et en opérant quelques levées latérales, guident en quelque sorte la vue longitudinale et, avec la montée vers le fond et la végétation, tendent à cacher les limites – en l'occurrence, le mur de clôture et l'arrière des maisons.

Aucune documentation d'époque sur la création du jardin n'a été retrouvée.

Quelques vues et témoignages anciens indiquent que le jardin n'a presque pas changé depuis sa création, les deux changements principaux, malencontreux, étant, d'une part, l'installation d'une grille séparant les abords du palais (et supprimant le chemin de ce côté), d'autre part, l'élargissement du chemin transversal médian par le passage de la rue aux Laines ¹⁵.

Passons à présent à la description et à l'appréciation générales des lieux.

Au pied de la face principale du palais du côté du parc et entre ses deux ailes en retour vers celui-ci, l'architecte paysagiste Galoppin a remplacé la pelouse - parterre précédente par un parterre assez élaboré, un long rectangle dépassant cette fois quelque peu les ailes et dont les angles sont coupés en quart de cercle rentrant. Ce rectangle, à fond de gazon, de style géométrique, est structuré de façon classique par un encadrement de plates-bandes fleuries et de sentiers étroits ; au milieu près de la façade, s'élevait, juché sur un piédestal couvert de lierre, un sanglier de bronze.

Ce parterre géométrique ne doit pas faire interpréter l'ensemble du parc comme une composition mixte (géométrique-paysagère), car il est relativement très réduit et, par ailleurs, justifié par la pratique courante, depuis l'origine du style paysager ou irrégulier, d'un aménagement régulier autour de la demeure.

L'architecture ou le genre du parc (hormis, donc, le parterre susdit) ressortit au style anglais, irrégulier ou paysager.

Au XVIII^e siècle, l'art des jardins d'Europe suit une révolution, au départ de l'Angleterre : le tracé régulier, à caractère géométrique, qui régnait depuis le Moyen-Age, fait place à un style irrégulier, offrant plus de variété, répondant à un besoin de retour à la nature et de libération personnelle, tendance confortée par l'exemple du jardin chinois et des peintures de paysage arcadien du genre du Lorrain.

Le nouveau style se veut proche de la nature et varié. Ligne droite, courbe régulière et symétrie sont bannies, aussi bien du plan que du nivellement. Le sol est ondulé, le chemin, sinueux. La végétation, elle aussi libérée, plus diversifiée, est enrichie de l'apport nouveau d'espèces exotiques. La pelouse est cette fois valorisée. Le regard est capté aussi par une diversité de sujets repris de la nature, tels que rocher, grotte, rivière ou monticule, ainsi que de petites constructions de fantaisie, des « fabriques » : temple romain, pavillon turc, ruine

gothique ou pagode. Le tout vise à susciter des impressions et sentiments variés : plaisir, sérénité, surprise, effroi ...

Né au deuxième quart du XVIII^e siècle, le nouveau genre jardinier d'Angleterre se répand en Europe continentale à partir des environs de 1770.

Quant à la Belgique, on a vu que le duc d'Arenberg se créa lui-même un des premiers jardins du genre nouveau, un autre étant celui du banquier de la cour, Adrien-Ange Walckiers de Tronchiennes, à Schaerbeek. La mode s'étend ensuite pour atteindre des sommets à Laeken, à Wespelaar et ailleurs ¹⁶.

Au XIX^e siècle, le genre continue, souvent plus naturel, sous l'égide de maîtres allemands – Petersen, Fuchs et Keilig –, mais vers la fin du siècle s'annonce un retour au parti géométrique, sans toutefois arrêter le genre irrégulier.

L'architecture du parc d'Egmont est formée, outre les limites, par un chemin continu (interrompu par la grille), ainsi que par des dégagements, des vallonnements et des massifs.

Le principal du parc est occupé par une pelouse. Celle-ci est entourée d'un circuit piéton périphérique d'une largeur de 3 mètres, couvert de gravier et qui, par ses branches rentrantes au milieu, forme un chiffre 8 déformé ; dans le creux latéral de celui-ci, du côté du boulevard, se situe l'orangerie ; celle-ci et la glacière, derrière, sont les seules constructions d'origine, et d'ailleurs antérieures. Le circuit est relié, on le verra, à quatre passages extérieurs.

Les courbes du circuit sont assez étirées, conformément à l'habitude du XIX^e siècle, succédant aux fantaisies serpentes du jardin anglais du siècle précédent. Ce sont surtout ces courbes qui, grâce aussi à la disposition des massifs et des dégagements, font changer la vue presque à chaque pas, contrairement au jardin classique ou géométrique.

Des arbres, accompagnés généralement de buissons et autres plantes basses, entourent le tout sauf du côté du palais, et forment aussi quelques massifs empiétant sur la pelouse, le premier au début à gauche (en tournant le dos au palais), le second transversalement au milieu, contre (et avant) la section traversière du circuit. Ce massif transversal, confirmé par les massifs latéraux qui le prolongent, n'entraîne cependant pas, visuellement, une vraie séparation du parc en deux parties, car il n'y a là que quelques arbres et la vue de l'essentiel de l'ensemble reste largement dégagée ; il faut d'ailleurs rappeler qu'à l'origine, le chemin transversal était à peine plus large qu'ailleurs, et qu'il a été élargi par piétinement de la pelouse à la suite de l'aménagement du passage de la rue aux Laines, modification entérinée peu après par la restauration de 2001, qui, par précaution, a ajouté des plantes basses au pied des arbres. Près du fond, les côtés de la pelouse sont échancrés, de part et d'autre, par deux massifs assez rapprochés qui resserrent ainsi la perspective finale, où la pelouse suit une légère montée. Hors de la grande pelouse, il y a encore un massif derrière l'orangerie, îlot cachant la glacière.

Outre ces massifs, quelques arbres de position (isolés) animent la pelouse du côté du palais, et quelques fleurs égaient l'ensemble.

Conformément au style à l'anglaise, la végétation est très variée, avec quelques arbres remarquables, parfois d'origine exotique, dont quelques uns provenant du site antérieur. Parmi les essences exotiques, il y a le noyer d'Amérique, le tulipier et le magnolia, introduits en Belgique vers 1775.

Citons les principaux arbres en parcourant le bord de la pelouse depuis le palais, en regardant d'abord à gauche. Le premier et principal de ces sujets, un géant, est un noyer royal ou d'Europe, un des plus beaux du pays, planté vers 1780 ; tout près, un jeune noyer d'Amérique. Plus loin, à l'angle de la façade de l'orangerie, c'est un frêne pleureur. Un peu plus loin, un chêne de Turner, à

feuillage persistant (hybride du chêne vert méditerranéen et du chêne pédonculé indigène). Au fond de la pelouse, à gauche, un hêtre commun et un peu plus loin, de l'autre côté du chemin, un cèdre du Liban.

En revenant vers le palais, on remarque le massif transversal susdit, comportant, outre l'apport de plantes basses, un hêtre pourpre, à gauche vers l'arrière un gros houx (variété à houppier élevé, sphérique et ébouriffé), et à droite un érable sycomore. Un peu plus loin, vers la gauche, se trouvait un des plus beaux et vieux magnolias acuminés du pays, dont en 2000 ne subsistait quasi que le tronc de 4 mètres, et, dépérissant, il fut alors remplacé par un nouveau plant de même essence. Peu après, c'est un tulipier de Virginie – qui remplaça un genre de cèdre vers 1935 – puis un ginkgo de Chine ¹⁷.

En dehors de la grande pelouse, il y a encore de menus espaces gazonnés, le principal étant disposé près de la glacière.

Par ailleurs, deux constructions de l'ancien site subsistent : l'orangerie et la glacière.

L'orangerie, située à peu près au milieu du côté vers le boulevard, est un bâtiment dont la façade est orientée non pas au sud comme normalement, mais au sud-ouest – l'orientation vers le fond du parc –, afin de constituer, avec le bâtiment formant à l'origine son pendant, une coupure transversale du parc, ouverte précédemment au milieu, on l'a vu, par une allée axiale. L'orangerie, qui passe pour dater des environs de 1830, a été construite en réalité en 1781, avec un pendant, une serre, pour abriter des orangers, lauriers et grenadiers achetés à la vente de la succession de Charles de Lorraine ¹⁸ ; ces deux constructions figurent d'ailleurs au plan de Bruxelles de 1812, déjà évoqué, mais la serre a disparu probablement lors de la création du jardin d'avant 1902. Il est possible que l'auteur de l'orangerie soit Louis Montoyer, architecte de la cour, car l'ordonnance de la façade est semblable à celle de l'orangerie du château de Seneffe, conçue à la même époque par Montoyer, lequel travaillait d'ailleurs alors à Enghien pour le duc d'Arenberg, qui allait ensuite lui confier d'importants travaux.

A base rectangulaire oblongue, l'orangerie présente une façade à six grandes baies vitrées à arc en plein cintre, séparées par un faux pilastre (ou lésène). La façade était enduite et peut-être marquée de refends ou bossages à l'antique ¹⁹, les autres faces sont, comme de coutume, quasi aveugles et les côtés présentent des traces de modification.

L'orangerie était destinée à abriter des orangers et autres arbres ou arbustes pendant l'hiver. En 1924, il s'y trouvait encore des palmiers. Depuis, elle fut laissée à l'abandon et se délabra gravement, mais heureusement, son toit fut rénové en 1993, et en 2000, Jaspers et consorts (N.J. Trading Company) en obtinrent la concession et en entreprirent la restauration pour en faire un café-restaurant ²⁰.

Derrière l'orangerie se situe, entourée de buissons, une glacière ancienne, puits surmonté d'une voûte et couvert d'un monticule, et destiné à conserver chaque année une réserve de glace.

La maison du jardinier, antérieure au parc et située près du fond, contre le mur du côté du boulevard, était également tombée dans le délabrement et fut dès lors démolie en 1926 ²¹.

Deux petites constructions vinrent s'ajouter.

Vers 1933, on acheva au milieu du fond du parc, une fabrique (construction de jardin) formée d'un muret ou soubassement concave terminant la pelouse et supportant quatre fragments des colonnes ioniques provenant de la face sur rue de l'ancienne aile gauche sur la cour d'entrée, remplacée à la suite de l'incendie

de 1892 ; on peut rappeler ici que les parcs à l'anglaise étaient fréquemment ornés de fabriques, entre autres une ruine. Le piédestal devant cette fabrique est déjà repéré à cet endroit en 1893.

La seconde construction fut transférée en 1958 au fond du parc vers la rue aux Laines : un petit édifice gothique octogonal, principalement en pierre blanche, datant d'environ 1400 et qui surmontait le puits de la Ville dénommé Groote Pollepel (grande louche ou cuiller à pot), vestige qui venait d'être dégagé pour la construction de la Galerie Ravenstein ²².

Deux sculptures de bronze furent placées dans le parc.

En 1924, ce fut, à gauche au bord de la pelouse, devant l'orangerie, un monument à Peter Pan, réplique de l'œuvre de 1910 du jardin de Kensington à Londres, offerte à la Ville par son auteur, Sir George Frampton, pour célébrer, selon son inscription, l'amitié entre les enfants britanniques et belges, au moins ceux qui s'étaient connus en Angleterre pendant la guerre. Peter Pan est le garçonnet inventé par l'écrivain écossais James Matthew Barrie en 1904 et qui voulait rester dans l'enfance. La statue est perchée joyeusement sur un amusant monticule escarpé animé par une féerie de sylphes et d'animaux, le tout en bronze.

En 1935, on érigea, près de la pelouse, au pied d'une levée gazonnée, derrière l'orangerie, une statue du prince de Ligne, célèbre littérateur et amateur de jardins, à l'occasion du deux centième anniversaire de sa naissance. Œuvre en bronze de John Cluysenaar, sur piédestal de pierre bleue ²³. Rappelons ici que les ducs d'Arenberg sont une branche de la maison de Ligne.

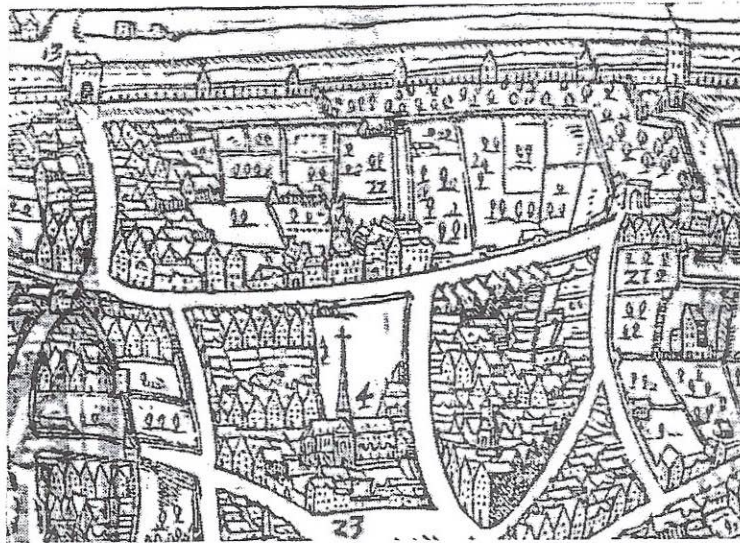
Enfin, le parc compte quatre issues ou passages sur l'extérieur.

Le premier, une longue rampe pavée, descend du boulevard de Waterloo (n° 31), où s'élève une porterie néo-classique, sur un terrain vendu en 1826 par la Ville à la suite de l'aplanissement de l'ancien rempart. Cette porterie fait partie d'un complexe de dépendances entrepris en 1830 sur les plans de Suys et occupé par l'Iselp (Institut Supérieur pour l'Etude du Langage Plastique) ²⁴.

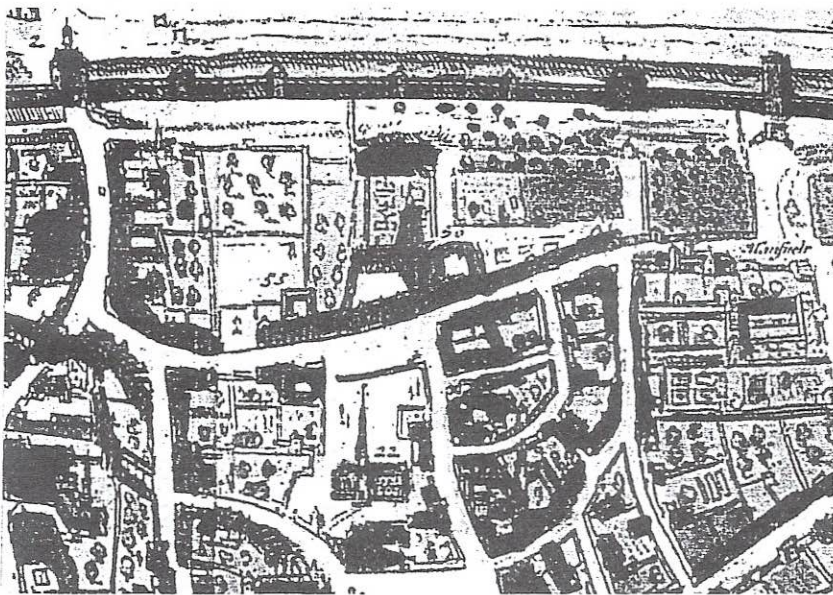
Le second passage a mis à profit l'ouverture, maintenue au milieu de l'alignement de 1902 des maisons de la rue aux Laines, et qui avait été prévue comme entrée, que l'on avait envisagé de prolonger par un chemin courbe, assez large, traversant le parc ²⁵, mais sa grille resta le plus souvent fermée. Rachetant la dénivellation (ici de 4,5 mètres) de l'ancien jardin du petit hôtel d'Egmont, ce passage fut réaménagé vers 1998 en le combinant à un mémorial à l'écrivaine Marguerite Yourcenar (née, de mère belge, un peu fortuitement à Bruxelles), dont plusieurs textes sont gravés dans cet ensemble de pierre bleue, qui comporte une cour, une aire circulaire à double exèdre puis quelques groupes de marches aboutissant à un abreuvoir et au parc – œuvre méritoire, mais qui a porté atteinte au parc, surtout en dirigeant la marche sur le bord de la pelouse (du côté du palais), ce qui a forcé à supprimer cette extrémité et à y ajouter des plantes basses ²⁶.

Un troisième passage fut percé en 1920 au milieu du fond du jardin, par un chemin montant de la rue du Grand-Cerf – ici aussi par un écart entre deux maisons – pour racheter la dénivellation de 3,5 mètres.

Enfin, un quatrième passage (peu avenant), encore au boulevard de Waterloo, et en face de celui de la rue aux Laines, fut pratiqué au côté de l'hôtel Hilton, lors de la construction de celui-ci en 1967, et a entraîné un élargissement du passage derrière l'orangerie.



1.
1567, Guicciardini.



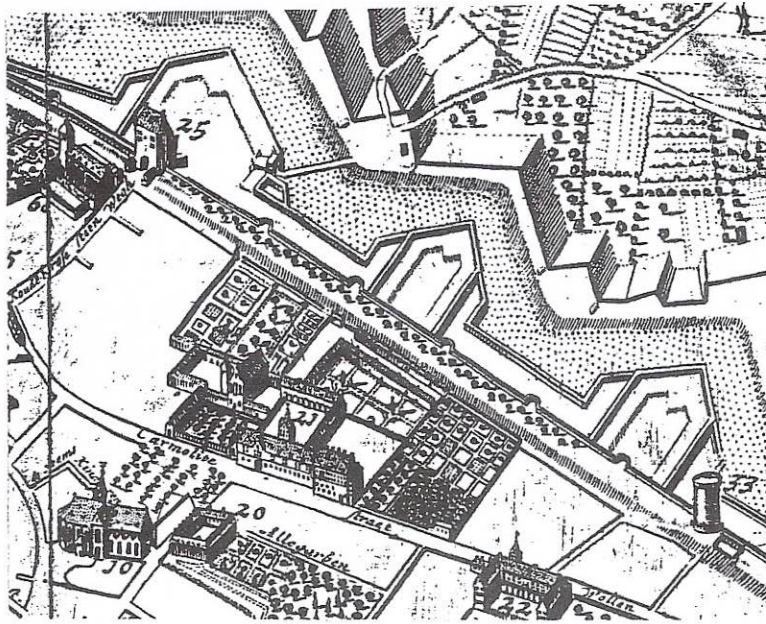
2.
1572, Braun
et Hogenberg.



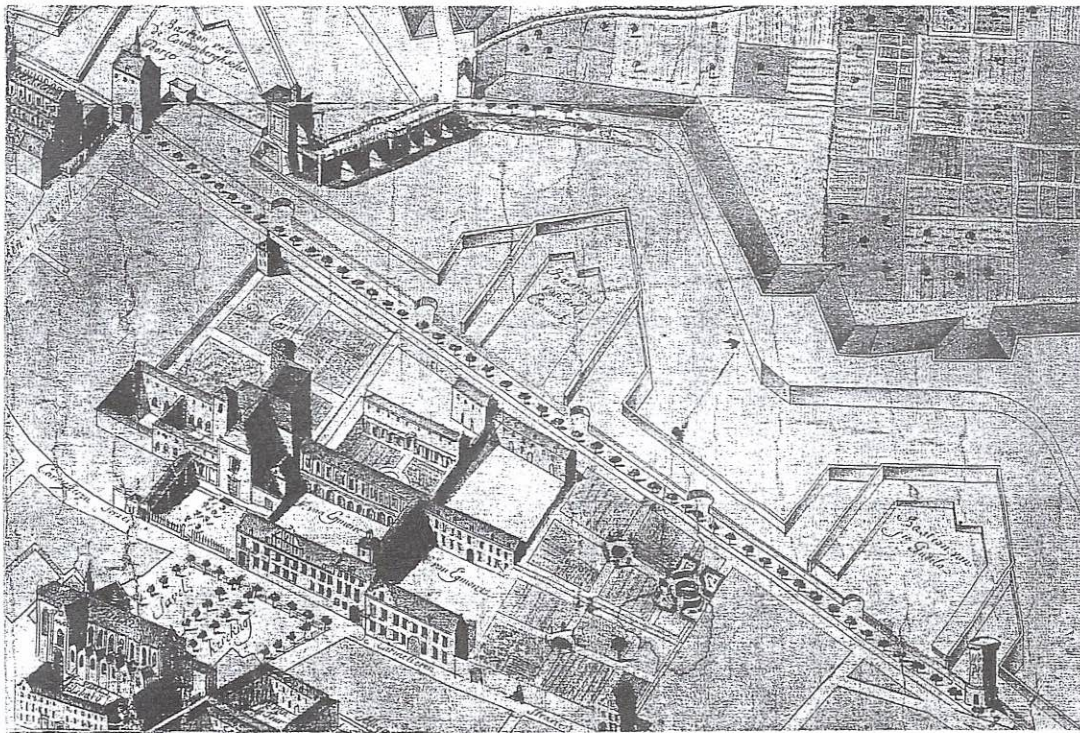
3.
1640,
Munster
et Tailly.



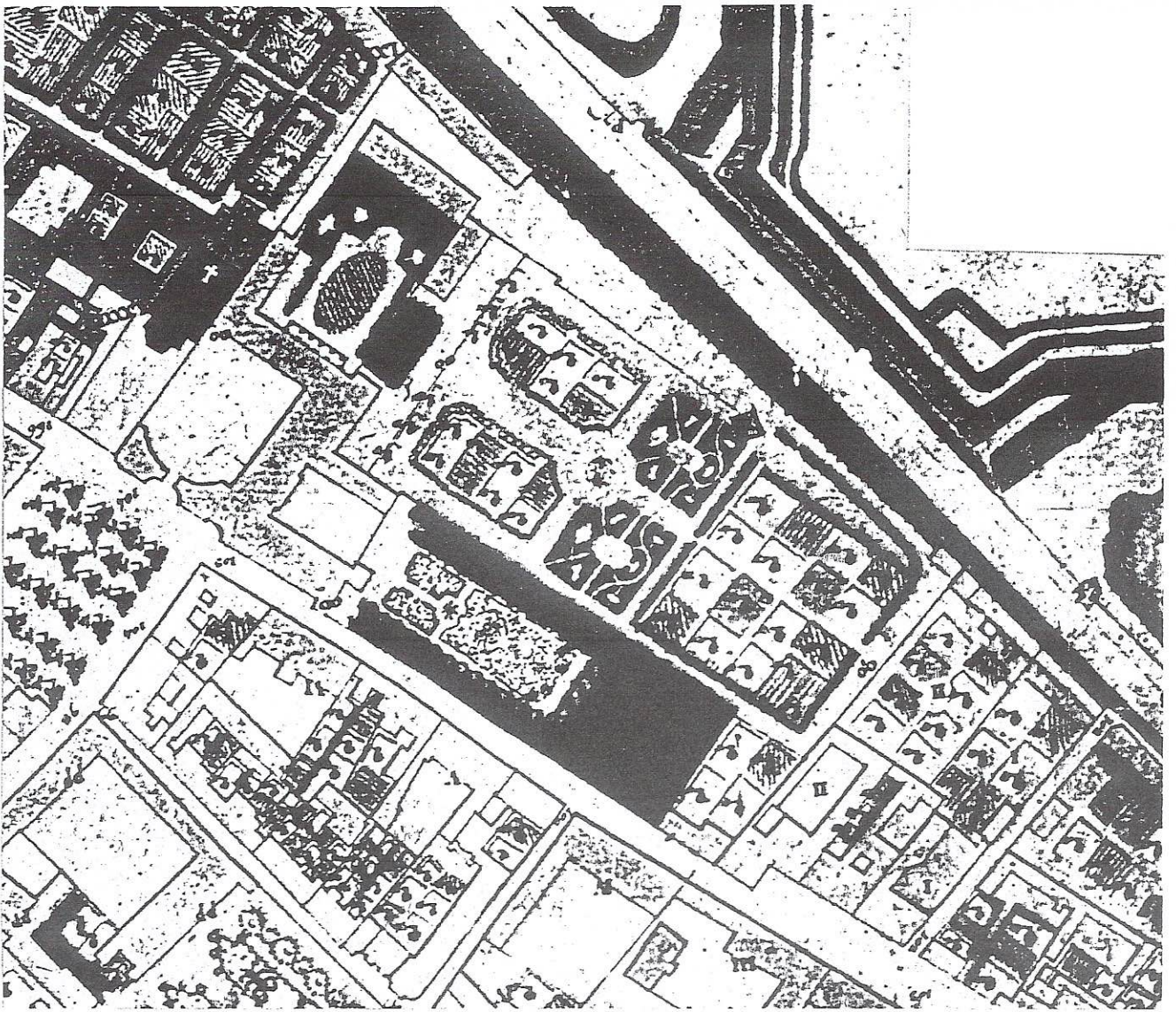
4. 1663.v, Sanderus -



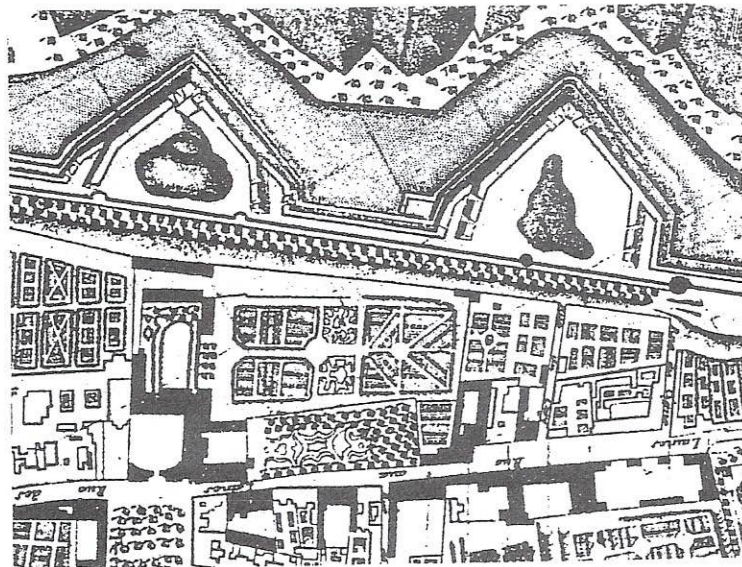
5. 1711, éd. Frux -



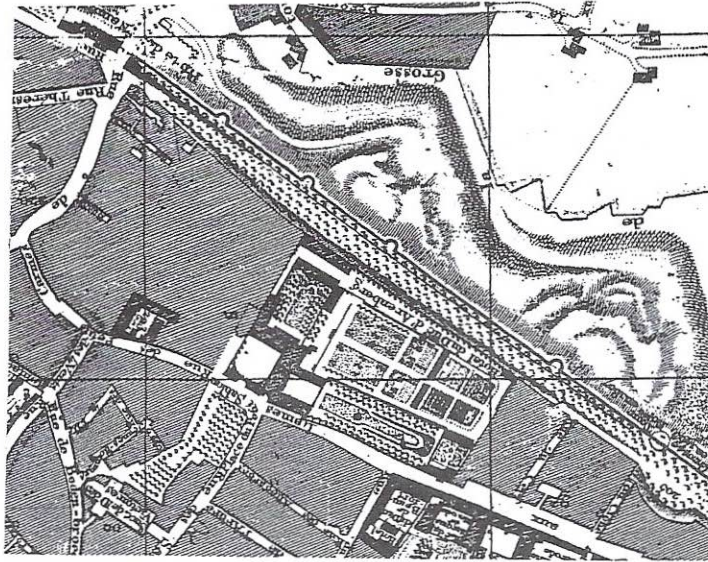
6. vers 1755 (Archives de Bruxelles) -



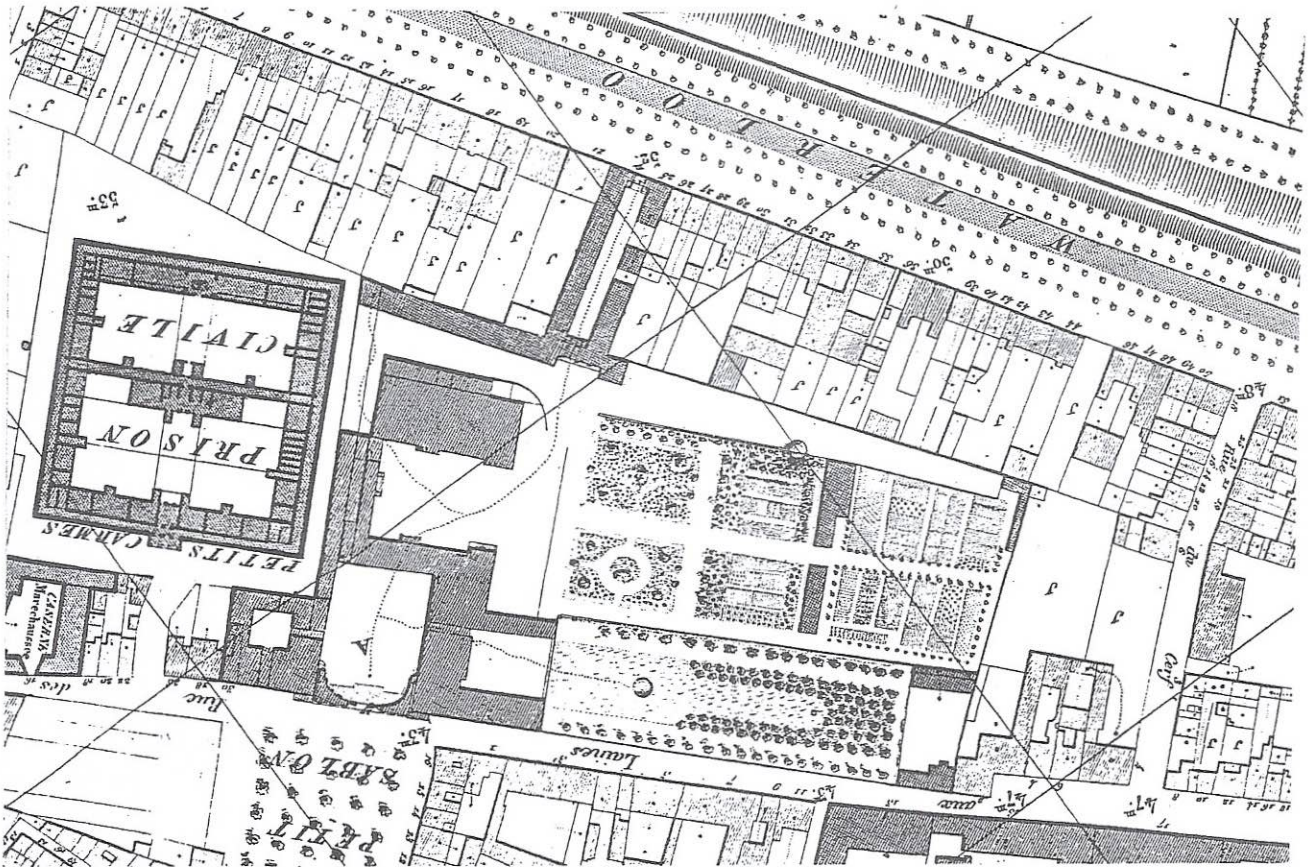
7. Van 1773, Lefebvre d'Anchambault
(Architecte de Bourcelles) -



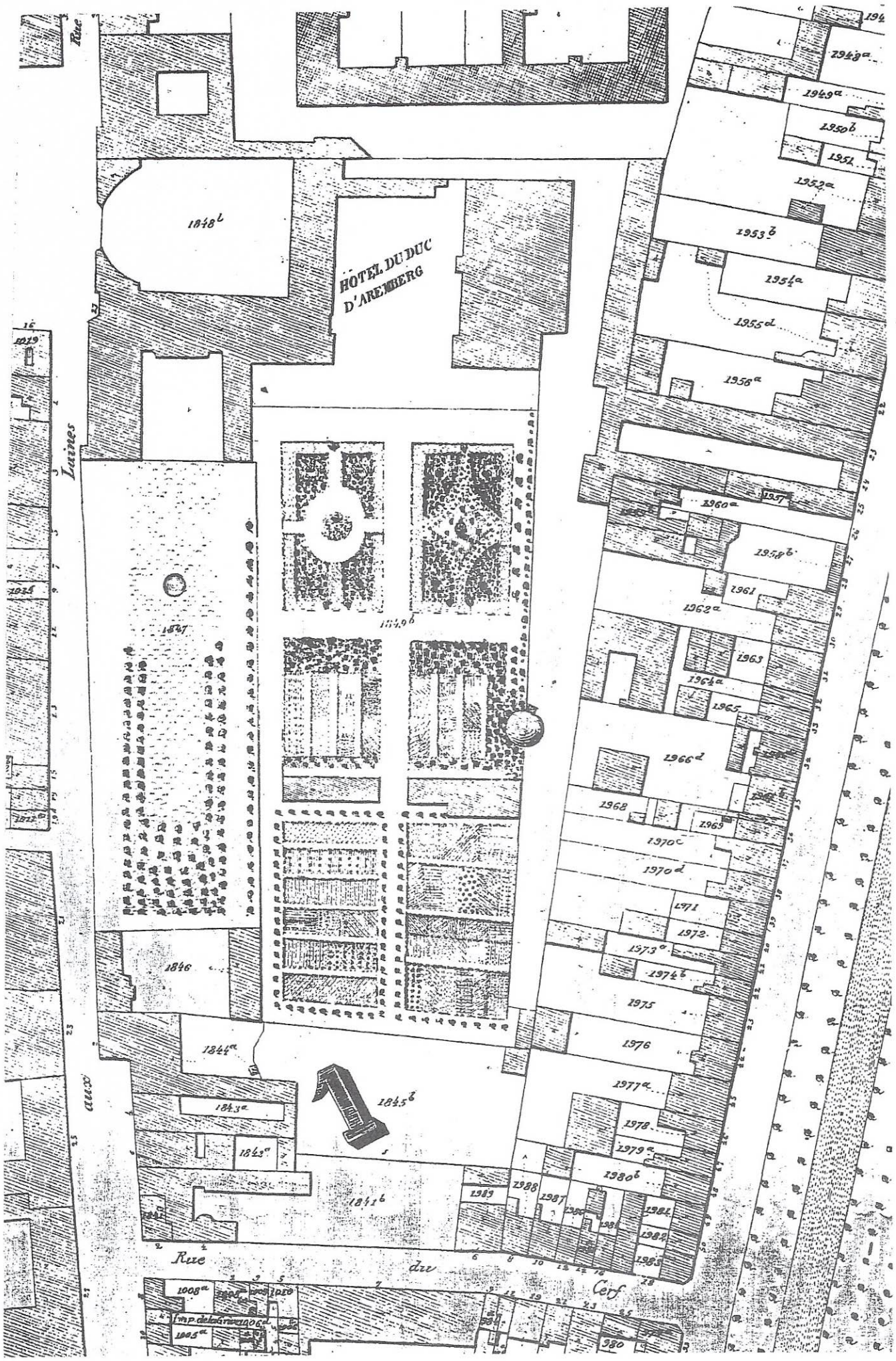
8. 1777, Dupuis -



9.
1812, Jacowick.

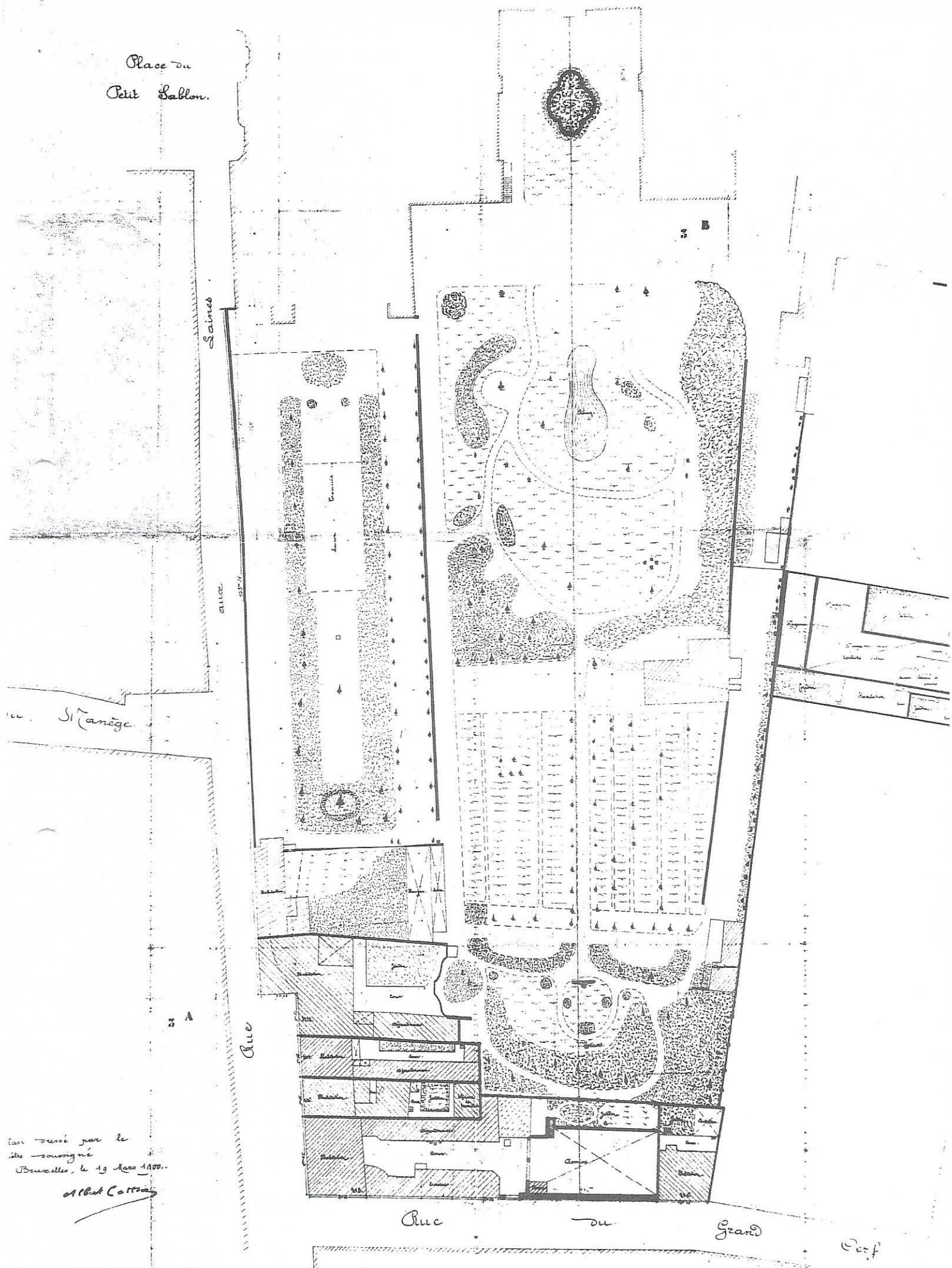


10. 1835, Craan -



11. 1866, Poph.

Place du
Petit Sablon.



Rue de la Lanterne

A

Plan dressé par le
site soussigné
Bouillon, le 13 Mars 1900.
Albert Cottin

Rue

du

Grand

Coté

13. 1900, Cottin -

Notes

1. E. Laloire, *Généalogie de la maison princière et ducale d'Arenberg (1547-1940)*, Bruxelles, 1940. – J. Descheemaeker, *Histoire de la maison d'Arenberg d'après les archives françaises*, Paris, 1969. – P. Neu, *Die Arenberger [...]*, 6 t., Koblenz, 1989-2001. – E. Laloire, *Histoire des deux hôtels d'Egmont et du palais d'Arenberg*, Bruxelles, 1952. – W. D'Hoore, *Le palais d'Egmont-Arenberg à Bruxelles*, Louvain-la-Neuve, 1991. – *De Blinde hertog [...]*, 1750-1820, Bruxelles, 1996. – *Àrenberg in de Lage Landen*, Louvain, 2002. – *Le Patrimoine monumental de la Belgique, Bruxelles*, t. 1 c, Liège, 1994.
2. X. Duquenne, *Le parc de Wespelaar. Le jardin anglais en Belgique au XVIII^e siècle*, Bruxelles, 2001, p. 32, 38.
3. Archives d'Arenberg à Enghien, *Biographie*, 100 (papiers de Louis-Engelbert), liste d'arbres et arbrisseaux importés en 1782 et 1783. – Archives Générales du Royaume (A.G.R.), *d'Arenberg*, MG 2461 D, catalogue de plantes de 1816. – *Journal of a horticultural tour through some parts of Flanders [...]* by a deputation of the Caledonian Horticultural Society, Edimbourg, 1823, p. 295-298.
4. A.G.R., *d'Arenberg*, SA II 13094, chauffage des serres à Bruxelles en 1850.
5. A.G.R., *d'Arenberg*, MG 2614, note sur des conifères élevés à Bruxelles, 1883.
6. E. Laloire, *Histoire des deux hôtels [...]*, cité n. 1, p. 177-180.
7. Le même, p. 151.
8. A.G.R., *d'Arenberg, cartes et plans*, 1303, relevé (à 1/200) du géomètre Albert Cattoir, 19 mars 1900. – L'affectation partielle en jardin potager est attestée par E. Laloire, *Histoire des deux hôtels d'Egmont [...]*, cité n. 1, p. 151-152.
9. *La tribune horticole*, 14 janvier 1911, notice biographique d'Edmond Galoppin. – E. Laloire, cité ci-dessus. – X. Duquenne, *Galoppin, Emile Edmond*, dans *Saur Allgemeines Kuenstlerlexikon*, Leipzig, année 2005. – C. De Maegd, [...] *het park van Veulen [...]*, dans *Monumenten, landschappen en archeologie*, mai 2005.
10. A.G.R., *d'Arenberg*, MG 1941 E, avis du 19 juin 1905 du duc d'Arenberg à son administration générale ; MG 1881, *Notes sur la personnalité du duc d'Arenberg*, vers 1922, p. 9. – Archives de la Ville de Bruxelles (A.V.B.) *Travaux publics (T.P.)*, 77842, extrait de l'acte de vente du 31 octobre 1918.
11. A.V.B., *T.P.*, 57642, palais d'Egmont et son jardin, 1919-1936.
12. A.V.B. *T.P.*, 85436, grille séparative, 1976-1978.
13. A.V.B., *T.P.*, 85548, projet présenté par l'entrepreneur Herpain & Fils et les architectes H. Montois, R. Aerts et P. Ramon, 1965 ; 75474, projet de musée d'art moderne rues du Grand-Cerf et aux Laines, 1965. – Centre d'Etudes et de Recherches Urbaines ERU, *Rue aux Laines à Bruxelles*, [1980], p. 27-29 (projet de 1965 et celui de 1971 par H. Van Cuyck). – Th. Demey, *Bruxelles, chronique d'une capitale en chantier*, t. 2, Bruxelles, 1992, p. 307-314.
14. J.N.C. International (auteur de la restauration) et Quartier des Arts, *Parc du palais d'Egmont. Travaux d'entretien et de restauration*, Bruxelles, [2000-2003].

15. Eau-forte de Louise Danse, faite vers 1930 (Bibliothèque Royale, *Estampes*, Louise Danse, S. V 19428, plano). – Photographies vers 1892-1916 aux Archives d'Arenberg à Enghien, vers 1925-1935 à l'Institut Royal du Patrimoine Artistique, et de 1956 aux Archives de la Ville de Bruxelles (F.I., C9127).
16. X. Duquenne, *Le parc de Wespelaar. Le jardin anglais en Belgique au XVIII^e siècle*, Bruxelles, 2001, p. 27-41.
17. A.V.B., *T.P.*, 90497, relevé du parc d'Egmont et de ses principaux arbres, mai 1985 ; 96579, relevé semblable du parc, 1991. – J.C. Baudouin et Ph. de Spoelberch, *Arbres de Belgique*, Louvain, 1992, p. 110, 125 (noyer d'Europe), 142, 207, 210, 422. – D. Geerinck et A. Camu, *Les plus beaux arbres du parc d'Egmont*, note dactylographiée [1999]. – M. Tanghe, *Inventaire dendrologique du parc d'Egmont à Bruxelles-Ville*, note dactylographiée, 8 août 2005.
Pour les époques d'introduction des arbres exotiques en Belgique, voir b^{on} de Poederlé, *Manuel de l'arboriste et du forestier belgiques*, 2^e édition, Bruxelles, 1788.
18. A.G.R., *d'Arenberg*, MG 3735B, compte général de la maison d'Arenberg pour 1782, mémoires acquittés en 1782 (chapitres 7 et 8). – Archives d'Arenberg à Enghien, comptes du caissier général pour 1781 (f. 36-37) et 1782 (f. 34).
19. A.G.R., *d'Arenberg, cartes et plans*, 1561, deux élévations de l'orangerie par l'entrepreneur Hannaerts frères, vers 1910, en vue de travaux (ceux-ci paraissent porter aussi sur les refends, représentés).
20. X. Duquenne, *Réaffectation de l'orangerie du palais d'Egmont*, dans *Bruxelles en mouvements*, 30 novembre 1999. – L. Eggericx, *Une orangerie [...]*, dans *Les nouvelles immobilières*, 18 juin 2001.
21. A.V.B., *T.P.*, 57642, palais d'Egmont, 1919-1938, avec plans.
22. G. Des Marez, *Le quartier Isabelle et Terarken*, Bruxelles, 1927, p. 69-71, 120. – Articles de L. Quiévreux dans *La Lanterne*, 21 novembre 1952 et 18 décembre 1958 (aimablement signalés par J. Lorthiois).
23. *Annales Prince de Ligne*, t. 16, 1935, p. 23-72, inauguration du monument le 27 juillet 1935 ; le piédestal est signé d'Emile J. Patoux, peintre et architecte, qui avait proposé un exèdre derrière le monument. – La statue est commentée par M. Devigne dans *L'art belge*, février 1935, p. 23.
24. Archives de l'Etat à Anderlecht, *Notariat*, 17205, notaire P. Dupré, mise en vente du 10 juin 1826 avec adjudication définitive le 29 juin 1826 des lots 33 et 34 au duc d'Arenberg. – A.G.R., *d'Arenberg*, SA II 13094, lettre du 30 mars 1852 de la Ville à l'intendant du duc, rappelant les conditions du permis de bâtir du 23 mars 1830. – L'ensemble a été classé comme monument et site par arrêté de la Région du 11 septembre 1992, mais le corps d'entrée a été malheureusement surhaussé.
25. A.G.R., *d'Arenberg, cartes et plans*, 1303, projet de passage par la rue aux Laines, vers 1900. – *Le National bruxellois* du 20 mars 1911 rapporte que le projet de voie au départ de la rue aux Laines, avec embranchement vers la rue du Grand-Cerf, s'expliquait par une possibilité de lotissement.
26. Le passage Marguerite Yourcenar est dû au bureau d'architecture AVA Patrice Neirinck et fait partie du programme des « chemins de la ville » voulu par le président du gouvernement de la Région, Charles Picqué. De premiers projets, assez discrets et non attentatoires au parc, avaient été préparés par la Ville dès 1988-1991 (A.V.B., *T.P.*, 96579).